

Ecrit par le 5 juillet 2025

Le Ceder devient service public de l'énergie



[Le Ceder](#) (Centre pour l'environnement et le développement des énergies renouvelables) vient de devenir officiellement l'opérateur du service public de la rénovation énergétique en Drôme et Vaucluse.

Dans ce cadre, de nouvelles permanences 'Information énergie' ont vu le jour afin de mieux répondre aux attentes des citoyens en matière de promotion des énergies renouvelables et d'éco consommation qu'assure le Ceder depuis 1981. Ainsi, si les 6 conseillers du Ceder, membre [du réseau Faire](#) accueillent déjà le public par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf mardi matin et mercredi) au 04 75 26 22 53 ou 04 90 36 39 16, des techniciens sont également disponibles pour accompagner de la réflexion à la réalisation de votre projet (projet, liste d'artisans labellisés, aides financières, choix du matériel) à :

Suze-la-Rousse : lundi (1^{er} du mois) après midi

Orange : mardi (1^{er}, 3^e et 5^e du mois) matin

Ecrit par le 5 juillet 2025

Vaison-la-Romaine : jeudi (1^{er}, 3^e et 5^e du mois) après midi

Valréas : jeudi (2^e et 4^e du mois) après midi

Donzère : lundi (3^e du mois) après midi

Nyons : mercredi (2^e et 4^e du mois) matin

Saint-Paul-Trois-Châteaux : jeudi (2^e et 4^e du mois) matin

Dieulefit : vendredi matin

Buis-les-Baronnies : jeudi (1^{er}, 3^e et 5^e du mois) matin

Montélimar : lundi matin et vendredi après midi

Détail des lieux et horaires des permanences sur le site www.ceder-provence.org

Tourisme : une carte interdépartementale pour (re)découvrir la Vallée du Rhône



Plusieurs offices de tourisme, implantés en Drôme, Vaucluse, Gard et Ardèche, ont souhaité créer une carte touristique commune. Une mutualisation des moyens qui permet de découvrir un territoire dans son intégralité.

Ecrit par le 5 juillet 2025

Pour cette saison estivale 2021, l'Office de tourisme intercommunal Provence Côté Rhône (dont le siège est situé à Bollène), l'Office de tourisme Drôme Sud Provence (Pierrelatte), l'Office de tourisme Porte Sud Ardèche (Le Teil), l'Office de tourisme Du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche (Bourg-Saint-Andéol), l'Office de tourisme Provence Occitane (Bagnols-sur-Cèze), la Communauté de communes Aygues Ouvèze Provence (Camaret-sur-Aigues), l'Office de tourisme Pays d'Orange Châteauneuf-du-Pape (Orange), et l'Office de tourisme de Montélimar Agglomération (Montélimar), ont décidé de jouer collectif. Ces différentes structures ont en effet travaillé ensemble à la création d'une carte touristique commune.

Ce sont ainsi tous les territoires qui se situent de part et d'autre du fleuve Rhône qui sont mis à l'honneur. « Cette carte, c'est une grande nouveauté. Nous sommes arrivés à fédérer 8 offices de tourisme des régions avoisinantes afin de développer un support touristique interdépartemental. L'idée est montrer les points d'intérêts situés sur les deux rives du Rhône. En moins d'une heure, le touriste peut faire le plein de découvertes », confirme souligne Marc Rousseau, président de l'Office de tourisme Drôme Sud Provence, à l'initiative de cette collaboration.

À la découverte des richesses du territoire

La carte, éditée à plusieurs milliers d'exemplaires (et que l'on peut aussi télécharger gratuitement sur les sites internet des offices de tourisme concernés), s'étend ainsi de Vallon-Pont-d'Arc aux contreforts des Baronnies, et de Châteauneuf-du-Pape à Cruas. Les différentes curiosités y sont indiquées, à l'instar des points de vue, des villages perchés, etc.

Des thématiques communes sont aussi évoquées, à l'image des produits du terroir (huiles d'olive, fromages de chèvre, nougat...), des sites inscrits à l'Unesco (grotte Chauvet, théâtre antique et arc de triomphe d'Orange), l'œnotourisme ou encore les randonnées. « Pour nous, il s'agit de montrer la Vallée du Rhône dans son intégralité. Un touriste ne va pas rester cantonner à son hôtel ou dans sa chambre d'hôtes. Il va vouloir visiter le territoire dans lequel il séjourne », note encore Marc Rousseau.

Il est possible de télécharger gratuitement cette carte touristique interdépartementale sur <https://www.drome-sud-provence.com/pratique/brochures-et-plans>.

L'AMV versus L'Union Européenne une pétition pour sauver la lavande !

L'association des maires de Vaucluse (AMV) contre une réglementation du 'Pacte vert' européen qui menace directement la production de lavande et lavandin. En cause ? Leurs molécules naturelles auxquelles l'Europe préférerait l'industrie chimique de synthèse.

Ecrit par le 5 juillet 2025

L'AMV avec, à sa tête Jean-François Lovisolo, maire de La Tour d'Aigues et Pierre Gonzalvez, maire de l'Isle-sur-la-Sorgue ont voté une mention de soutien à la filière lavandicole et à l'Union des professionnels des plantes à parfums, aromatiques et médicinales. Objectif ? Contrer la décision de la Commission européenne du 'Pacte vert'.

Soutien à la filière

L'AMV soutient la Filière lavandicole et l'Union des professionnels des plantes à parfums, aromatiques et médicinales. En effet, si vous avez visité la région cet été, vous aurez probablement aperçu des panneaux 'Lavande en danger' devant les champs aux couleurs violettes. Et pour cause : l'huile essentielle de lavande et lavandin pourrait entrer dans la catégorie des produits chimiques et toxiques dicit la Commission européenne.

Contrer la décision

Alors pour contrer la décision, l'AMV a décidé de s'opposer avec détermination à ce diktat de la Commission Européenne en signant dans un premier temps la pétition contre la disparition des huiles essentielles et des produits naturels, sur change.org et invite chacun à faire de même [ici](#). 143 698 personnes ont déjà signé la pétition.

Bruxelles veut supprimer des molécules présentes dans les huiles essentielles pour cause d'allergènes et de possible toxicité

Explications

«En signant cette pétition, exigeons ensemble de la Commission européenne une approche spécifique adaptée aux produits naturels et aux huiles essentielles, car si nous n'intervenons pas dès maintenant, ce sont des produits de consommation de tous les jours (comme le savon à la lavande), des exploitations agricoles et de nombreux savoir-faire authentiques qui pourraient venir à disparaître, soulignent les agriculteurs et distillateurs de la filière Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM). Ainsi, seule la prise en compte de la complexité des matières premières végétales permettra de garantir la sécurité du consommateur, de l'environnement et la poursuite de ces cultures telles que nous les connaissons aujourd'hui.»

La lavande considérée comme un produit toxique ?

«Star de l'aromathérapie depuis l'Antiquité -les Romains l'utilisaient déjà pour leurs ablutions-, elle est en effet dans le viseur de la Commission Européenne qui, au vu d'une nouvelle législation dénommée 'Le pacte vert », la rentrerait, d'ici 2025, dans la catégorie des chimiques et toxiques à cause des molécules qui la composent », rappelle Jean-François Lovisolo.

Ecrit par le 5 juillet 2025

Ses molécules mises en cause

«Si cette nouvelle réglementation ne prévoit pas directement d'interdire la lavande, mais plutôt ses molécules, ce sera pour la filière lavandicole une véritable catastrophe. Des produits naturels vont se retrouver ainsi sur une liste noire et, même si légalement il n'y a pas d'interdiction à les utiliser, aucun fabricant de cosmétique, de parfumerie ou de produits alimentaires ne les mettra dans ses recettes. Ce qui ouvrira, de facto, la porte à l'utilisation des produits et parfums de synthèse... », précise Pierre Gonzalvès.

Un impact certain sur l'emploi local

«Agriculteurs, négociants, entrepreneurs, la filière lavande réunit les forces vives du territoire provençal, continue Jean-François Lovisol. En effet, outre les exploitations agricoles, plusieurs négociants, coopératives en huile essentielle ont aussi implanté leur entreprise dans les zones de production ou à proximité, favorisant ainsi l'emploi local.»

Le risque ? Que les huiles essentielles changent de classification entraînant des obligations réglementaires

Un coup d'arrêt sur l'or bleu

«Les projets de l'Union européenne porteraient un funeste coup au tissu économique local. En effet, il en découle toute une économie, et plus particulièrement pour le Pays de Sault, apicale, touristique et commerciale. Que serait notre département de Vaucluse sans ses emblématiques champs de Lavande, d'Or Bleu ?» s'étonne Pierre Gonzalvès. La Commission Européenne précise qu'il n'y aura pas de proposition législatives avant fin 2022 mais une possible entrée en vigueur avant 2025.

Repères

5 000 hectares de lavandes et 20 000 hectares de lavandin sont cultivés en France, une culture croissante qui a augmenté de 47% en 10 ans. Deux variétés de lavande existent : la lavande fine -avec un rendement de 15Kg à l'hectare- et la lavande aspic -aussi cultivée en Espagne-. Le terroir originel de la lavande est la Drôme, le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence. Le changement climatique permet d'en étendre la culture à l'Ardèche, le Quercy, la région parisienne et les Hauts-de-France. La culture de la lavande représente 26 000 emplois en Provence. La récolte est réalisée entre mi-juin et août. L'huile essentielle de lavande est employée dans les secteurs du luxe et du bien-être. Le 1^{er} producteur mondial est la Bulgarie. La Chine et l'Ukraine sont également producteurs.

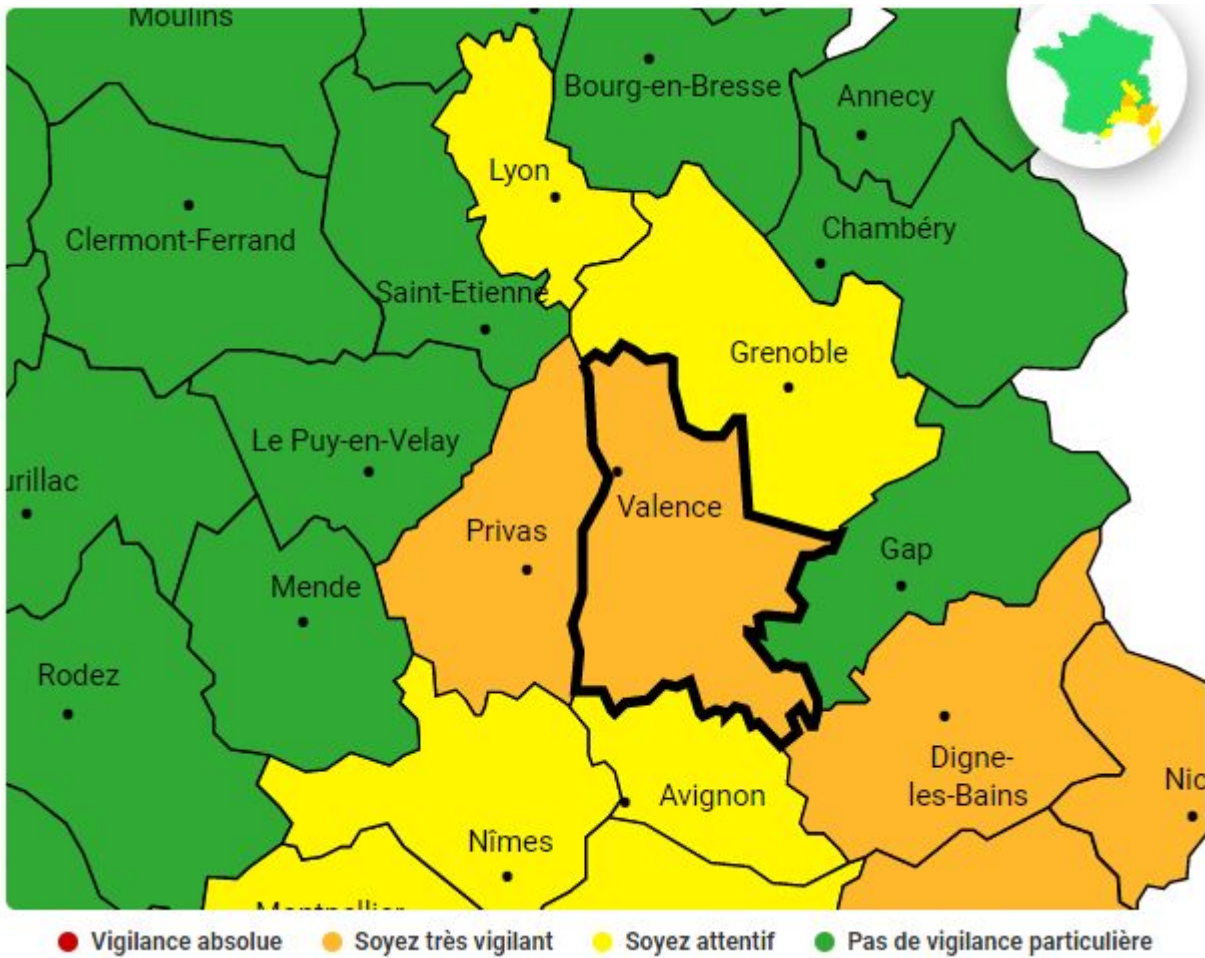
Écrit par le 5 juillet 2025

Enclave des Papes : vigilance orange canicule



Météo France a placé le département de la Drôme, et par conséquent les communes de l'Enclave des Papes (Grillon, Richerenches, Valréas et Visan), en vigilance météorologique de niveau orange pour le phénomène de canicule. Malgré des températures en légère baisse ce lundi 16 août, les départements de la Drôme, de l'Ardèche et des Alpes-de-Haute-Provence sont encore en alerte canicule orange au moins jusqu'au lendemain matin. L'Isère et le Vaucluse sont également en alerte canicule (jaune).

Ecrit par le 5 juillet 2025



L.M.

Ferme aux crocodiles, et si on jouait à l'étrange chauffeur du Nil ?

Ecrit par le 5 juillet 2025



Pour l'année 2021, c'est [un escape game insolite](#) qui surprendra petits et grands ! « L'étrange chauffeur du Nil », installé dans un bus touristique abandonné, promènera ses passagers d'aventures en aventures et les plongera dans un accident spatio-temporel, entre des valises de 1920, des cartes postales, des cadenas sans âge, des portraits, des outils d'un autre temps... Les joueurs devront alors partir à la recherche d'indices pour tenter de s'échapper.

De multiples animations

Le lieu accueille environ 600 visiteurs par jour au gré de trouvailles comme le [Réveil de la Réserve](#) et l'[Apéro Crocos](#). Les visiteurs pourront également profiter de [Wild Immersion](#), l'expérience de réalité virtuelle lancée en 2020 qui vous transporte dans un tour du monde de la faune et de la flore et nous sensibilise à la fragilité des écosystèmes.

La réserve tropicale

La Ferme aux Crocodiles est le plus grand parc animalier européen dédié à la découverte des reptiles. Avec plus de [600 animaux](#) en semi-liberté, dont [400 crocodiliens](#), on y découvre de fascinants reptiles tels que des [crocodiles](#), des [tortues](#) géantes, des varans, des [serpents](#) et anacondas, des iguanes, des

Ecrit par le 5 juillet 2025

lézards, mais aussi des poissons et autres oiseaux tropicaux. Véritable **jardin botanique**, la Ferme présente également plus de **600 espèces et variétés de plantes exotiques**, qui constituent une collection hors du commun : [plantes](#) aromatiques, arbres fruitiers, plantes aquatiques, épices ou encore herbes géantes, la flore se marie avec la faune pour former un site hors du commun.

Un lieu magique

Le lieu s'étend sur plus d'un hectare proposant un parcours intérieur, extérieur et est ponctué d'aires de jeux. Des activités quotidiennes sont proposées. Oiseaux et poissons s'ébattent en liberté aux cotés des Reptiles dans l'immense serre à la végétation luxuriante.

Les infos pratiques

Parc zoologique la [Ferme aux crocodiles](#). Tous les jours de 9h30 à 17h sans réservation. Restauration en intérieur et snack en extérieur ouverts. Port du masque obligatoire à partir de 6 ans. Billetterie [ici](#). 395, allée Beauplan, 26700 Pierrelatte. 04 75 04 33 73.

M.H.